

TRANSPORTS

QUEL PILOTE POUR LE CANAL ?

Alors que tous les feux sont désormais au vert, c'est maintenant le nom du futur président de la société de projet du canal Seine-Nord Europe qui crée du remous.



Rémi Pauvros et Jean-Louis Borloo seraient pressentis pour prendre la présidence de la société de projet. (Photos VNN)



Quel capitaine pour prendre la barre de la société de projet qui réalisera le canal Seine-Nord Europe ? Un poste prestigieux puisque le président de cet établissement public aura sous sa coupe un chantier à 4,5 milliards d'euros. Jean-Louis Borloo et Rémi Pauvros sont les deux noms qui circulent. L'ex-ministre centriste de l'écologie est celui qui a relancé le dossier, que tout le monde croyait coulé, alors qu'il défendait la loi sur le Grenelle de l'Environnement. Mais le député PS du Nord Rémy Pauvros est celui qui a sauvé le canal, avec sa « mission de reconfiguration », quand celui-ci était au fond du gouffre financier.

Sauf que le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, a surpris tout le monde en affirmant que la présidence reviendra inéluctablement à Rémy Pauvros, fa-

À SAVOIR

- **106 km** entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escart
- **54 mètres** de largeur
- **4,5 mètres** de profondeur
- **Quatre plateformes** dont la plus importante à Marquion (156 hectares)
- **Estimation du coût** : 4,5 milliards d'euros

voré de l'État, ses représentants étant « majoritaires » au conseil de surveillance. Alors que le Conseil régional des Hauts-de-France défend la candidature de Jean-Louis Borloo... Le président LR de la Région, Xavier Bertrand, a dénoncé « une décision unilatérale. » Son vice-président, Gérard Darmain, a menacé de retirer la subvention des Hauts-de-France, sans que le bouclage financier n'aurait pas été

possible. Vraiment ?

Pour préciser les propos d'Alain Vidalies, le conseil de surveillance comptera 24 membres, dont la moitié en effet nommé par l'État. L'autre moitié sera composée d'un représentant de VNF (Voies Navigables de France), d'une personne qualifiée, de parlementaires et d'étus des collectivités. Sans doute d'ici mars, le conseil (qui contrôlera les trois membres du directoire dont le président) aura à donner un nom pour avis au secrétaire d'État, qui alors devra trancher.

« PLUS ON S'APPROCHE DES ÉLECTIONS, PLUS CELA DEVIENT POLITIQUE »
STEPHANE DENILLY

« De grâce qu'on ne remette pas de la polémique dans ce dossier, soutire le député-maire UDI d'Albert (Somme) Stéphane Denilly. Le gouvernement est un peu responsable d'avoir laissé traîner les

choses. Plus on s'approche des élections, plus cela devient politique. Mais maintenant qu'on a enfin bouclé le volet financier, il ne faudrait pas reperdre six mois », poursuit cet ardent défenseur du canal, qui se garde bien de choisir pour ne pas remettre de l'huile sur le feu.

« De grâce qu'on ne remette pas de la polémique dans ce dossier »

Le député-maire UDI d'Albert (Somme) Stéphane Denilly.

« Le nom m'est indifférent. Ne perdons pas de vue que ce n'est pas le président seul qui fera tourner la société », explique de son côté le maire LR de Compiègne, Philippe

Marini, président de l'Association Seine-Nord Europe. Selon lui, le président doit d'ailleurs être « indéterminé mais non rémunéré. » Quoi qu'il en soit, en cas d'alternance dans quelques mois, la majorité au sein de la gouvernance de la société pourrait être d'un bord opposé au gouvernement.

Paradoxalement, cette querelle sur fond politique est une bonne nouvelle pour le canal. Une raison de plus en effet de croire que Seine-Nord est désormais sur les rails. « L'important c'est qu'on se mette en route au plus vite. Avec si possible un siège de la société à Compiègne », ajoute Philippe Marini. Le lieu d'implantation de la société (Compiègne, Amiens, Cambrais et Arras sont candidats) pourrait bien être la prochaine polémique confirmant que le canal n'est plus une Arlésienne. ■

PASCAL MUREAU